

N@vette est un dispositif de location
solidaire de véhicules



N@VETTE

DISPOSITIF DE LOCATION SOLIDAIRE DE
VEHICULES



POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION:



Navette c'est quoi?



8 véhicules (7 voitures et 1 utilitaire de 10m³) mis à disposition pour des raisons professionnelles ou sociales:

- Se rendre à un rendez-vous (médical, entretiens, administratifs...)
- Maintien de l'emploi, mission d'intérim, recherche d'emploi
- Avoir une voiture le temps d'une réparation
- Faire un déménagement ...



A ne pas oublier

Une caution en espèces de préférence ou chèque (non encaissé) est demandée lors de la location d'un véhicule:

- 150€ pour voiture
- 250€ pour l'utilitaire



Le paiement des 15 premiers jours de location est également attendu le jour de la location.

Location voiture = 5€/jour

Location utilitaire = 20€/jour pour 250km



Les conditions

- Avoir le permis B (même jeune permis)
- Pièce d'identité en cours

Le nombre de kilomètres est limité et calculé en fonction de vos besoins. Si vous dépassez le kilométrage prévu sans en informer MobiJump, un forfait de 0.50€/km vous sera facturé. Pour l'utilitaire au delà de 250 km prévu un forfait de 0.05€/km vous sera facturé.

Un état des lieux du véhicule est fait avant et à la fin de chaque location. Les véhicules doivent être rendus propres, en bon état et le plein fait.

Le conducteur est responsable des amendes, délits ou tout autre procès verbal qu'il engendre s'il ne respecte pas le Code de la Route.



La location ne doit pas dépasser 60 jours/an maximum, pour que chacun puisse bénéficier de ce service.

Modalités

La demande de location doit être réalisée par un référent socioprofessionnel (travailleur social, Mission Locale, France Travail...).

Ce référent remplit une fiche navette qu'il envoie à la plateforme MobiJump via le mail:

mobijump.cseb@gmail.com.

Dès qu'un véhicule est disponible, le secteur mobilité insertion recontacte le demandeur pour fixer un rendez-vous et réaliser la location.